### RAPPORT DE MISSION

### A l'attention de la Division de la Facilitation des Echanges

#### Introduction

Dans le cadre du Programme d'autoévaluation dans le cadre des négociations relatives à la facilitation des échanges découlant du Programme de Doha pour le Développement, l'Union des Comores a bénéficié au titre de son statut d'observateur à l'OMC, d'un atelier national dédié du 18 au 22 mai 2009 à l'Hôtel Le Moroni, dans sa capitale.

C'est dans ce cadre, que j'ai participé aux activités avec trois autres collègues à titre d'Experts Facilitateurs : Serge Duhamel, de l'Organisation Mondiale des Douanes, Louis Mauron, douanier Suisse et expert indépendant et Birgit Viohl expert de la CNUCED en matière de facilitation des échanges.

### Déroulement du programme

- Mercredi 13 mai : tenue d' une réunion avec les principaux responsables du ministère en charge du commerce, afin de faire le point des préparatifs.
- recadrage du processus préparatoire, en élaborant le projet de programme, suggestion du profil des participants des différents secteurs recoupant les catégories de la thématique de la facilitation des échanges;
- Organisation de deux autres réunions les 14 et 15 mai autour des principaux responsables du ministères et leaders sectoriels pour mieux informer des objectifs et des résultats attendus dans le cadre de l'exercice d'autoévaluation des besoins. Les deux réunions ont vu la participation de 20 personnes.
- Le programme de travail de l'atelier a débuté le lundi 18 mai à 9 heures, par une réunion de haut niveau et regroupant 20 participants couvrant les principaux acteurs des secteurs public et privé.
- J'ai ouvert la séance par un mot au nom des facilitateurs pour situer la mission, les objectifs et les résultats attendus:
- Il a été procédé à une échange de vues durant une heure et demie avant la cérémonie officielle d'ouverture qui a débuté elle, à 10 heures 30.
- Ouverture officielle de l'atelier par une brève allocution de Mr Serge Duhamel, doyen de la mission, au nom de l'OMC. Elle a été suivi par celle de Mr le Secrétaire Général du ministère au nom de Mr le Ministre.
- J'ai ensuite procédé à une présentation en Power Point en introduction générale à l'OMC et aux négociations en cours autour du Programme de Doha pour le Développement, y compris les négociations en matière de facilitation des échanges, notamment :
  - le mandat de négociation
  - les articles du GATT y afférents
  - les propositions des Membres
- Mme Viohl m'a succédé pour présenter l'outil d'autoévaluation nationale des besoins d'assistance technique et au terme de ladite présentation, il a été procédé à la mise en place des trois groupes de travail, dans lesquels les trois experts ont joué un rôle de facilitateur dans chaque groupe, tandis que j'ai assuré la coordination intergroupe, en y apportant un appui en tant que de besoin

Nota : à la demande de la partie nationale, j'ai rédigé les discours d'ouverture et de clôture de l'atelier

### 1. Résultats

# 30 mesures proposées ont été examinées

# État de conformité

- Déjà conforme à 8 (26,66%)
- En partie conforme à 8 (26,66%)
- Non conforme à 14 (46,66%)
- Ne peut s'appliquer à 1 (3%) Élimination de l'inspection avant l'expédition
- Les mesures s'appliquant au transit n'ont pas été considérées

### 2. Mesures conformes

### Elles comprennent:

- Rétention
- Possibilité de renvoi de la marchandises à l'exportateur
- Traitement avant l'arrivée
- Séparation de la mainlevée et des procédures de dédouanement
- Droit de faire appel
- Acceptation des renseignements disponibles sur le plan commercial et des copies de documents

# 3. Mesures en partie conformes

# Elles comprennent:

- Disciplines sur les taxes et redevances
- La gestion / Analyse des risques
- Publication des lois, règlements et décisions juridiques et administratives
- Consultations préalables sur les textes de lois
- Consultations réguliers
- Réexamen/Réduction des formalités et des prescriptions

#### 4. Mesures non-conformes

### Exemples:

- Envois accélérés
- Négociants agréés
- Contrôle après dédouanement (audit)
- Établissement et publication des temps moyens nécessaires à la mainlevée
- Publication sur Internet
- Intervalle entre la publication et l'entrée en vigueur
- Guichet Unique
- Le point d'information inexistant
- Coordination entre tous les agences présentes aux frontières

# 5. Principaux obstacles/Raisons de la non conformité

- Absence de législation adéquate
- Méconnaissance des bonnes pratiques se rapportant à la facilitation des échanges
- Faiblesse de ressources humaines
- Insuffisante prise en compte des besoins spécifiques
- Manque d'infrastructures adéquates
- Tradition d'échange d'information par voie orale

# 6. Actions locales envisagées

- L'élaboration d'un cadre légal
- Respect de la loi
- Renforcement des capacités
- Sensibilisation
- Élaboration d'un manuel des procédures (l'import et export)

# 7. Besoins prioritaires d'assisatnce technique

- Appui à l'élaboration du cadre juridique
- Mise à disposition d'experts techniques (Pour l'optimisation du Sydonia ++, pour les normes ISPS)
- Équipements
- Formation (Juristes dans le domaine du commerce, Douane: Cadres supérieurs, employés en contact avec le public, Transitaires, Ministère en charge du commerce)
- Sensibilisation de la Société Civile

# 8. Liste des priorités nationales pour les besoins en matière de réforme

- *Gestion / Analyse des risques*
- Contrôle après dédouanement
- Négociants agrées
- Envois accélérés
- Établissement et publication des temps nécessaire pour la mainlevée et au dédouanement
- *Guichet unique virtuel*
- Publications des textes légaux-portail d'information
- consultations régulières entre les agences
- Regroupement des redevances et taxes

### 9. Recommandations

- Publication des documents clés en anglais
- Sensibilisation formations (juristes, fonctionnaires et secteur privé)
- Renforcement des capacités de négociations et de suivi de l'OMC dans le cadre d'un programme spécifique incluant toutes les parties prenantes nationales
- Établissement d'un cadre légale approprié et respect scrupuleux des normes juridiques
- Renforcement du partenariat public-privé par le dialogue
- Création d'un portail d'informations liés au commerce international
- Ouvrir une mission permanente à Genève (3 personnes)

### 10. Voie à suivre

- Mise en place d'un comité nationale sur la facilitation des échanges à l'intérieur du forum (FNDPC)
  :
  - Présidé par le Ministère en charge de l'économie, Réunions régulières, Participation du secteur privé et public,
  - Fonctions: Suivi des résultats de l'atelier, appui aux négociations, sensibilisation de toutes les parties prenantes.
- Mise en place d'une communauté portuaire et aéroportuaire
- Appropriation du sujet sur la facilitation des échanges par un leadership gouvernemental
- Suivre le processus des négociations à Genève et formuler des propositions de positions nationales

# 11. Engagements pris pour la suite de l'atelier

- Finaliser le document consolidé de tous les résultats des travaux en groupe (Direction Générale du Commerce Extérieur)
  - Envoi des résultats par email aux participants
  - Période de commentaires par mail
  - Restitution en atelier sous l'égide de la direction du commerce extérieur
- Engagement de restitution des résultats de l'atelier aux différentes organisations présentes, en particulier l'UCCIA (chambre de commerce)
- Rester fidèles aux engagements et rester disponibles envers les négociateurs

# 12. Avantages de l'évaluation de besoins

- Prise de conscience élevé des problèmes et obstacles qui entravent une meilleure efficacité des opérations liées aux échanges commerciaux
- Meilleure compréhension des mesures proposés,
- Plus grand intérêt pour les questions de facilitation
- Initiation d'un début de dialogue et de concertation entre les parties prenantes nationales
- Formalisation d'un cadre de travail sur la facilitation des échanges dans un cadre unique renforcé autour de la politique commerciale et du développement (FNDPC)